

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

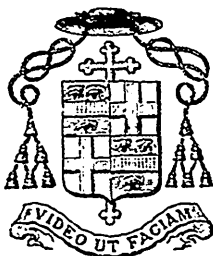
REVUE ECCLESIASTIQUE

BX  
1423  
VI87  
AI  
R454  
12  
Recueil de documents pour le clergé

Publiée avec l'approbation de Mgr l'évêque de Valleyfield

1902

Vol. XII



HH

VALLEYFIELD

BUREAU DE LA "REVUE"

1902





LETTRE ENCYCLIQUE  
DE  
**NOTRE TRÈS SAINT - PÈRE LÉON XIII**

**Pape par la Divine Providence**

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres  
ordinaires, en paix et communion avec le Siège  
Apostolique

---

**DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE**

---

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, PRIMATS, AR-  
CHEVÊQUES, ÉVÊQUES, ET AUTRES ORDINAIRES, EN PAIX  
ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

**N**OUS Nous sommes efforcé jusqu'à présent, en  
raison du caractère sacré de Notre ministère,  
et Nous Nous efforcerons jusqu'à Notre dernier  
souffle de vie, avec le secours de Jésus-Christ, de méditer  
et de suivre les exemples d'admirable sollicitude pour le  
salut des hommes que lui-même a donnés d'une façon si  
éminente. Traversant une époque qui n'est que trop  
violemment hostile à la vérité et à la justice, Nous  
n'avons jamais cessé, autant qu'il était en Nous, et  
comme vous l'a montré de nouveau Notre très récente

Lettre apostolique, d'adresser au monde les enseignements et les avertissements appropriés, de prendre les mesures qui Nous paraissaient les plus efficaces, soit pour combattre la contagion de multiples erreurs, soit pour ranimer la vigueur de la vie chrétienne. Parmi ces actes, il en est deux de date plus récente étroitement liés l'un à l'autre, et dont le souvenir Nous apporte des fruits bien opportuns de consolation, au milieu de tant de causes de tristesse qui Nous accablent. Le premier, c'est que Nous avons jugé très salubre de consacrer par une particulière solennité l'universalité du genre humain au Sacré Cœur du Christ Rédempteur ; le second, c'est que Nous avons très vivement exhorté tous les hommes qui professent la foi chrétienne à s'attacher à Celui-là même qui, soit pour les individus, soit au point de vue social, est divinement *la Voie, la Vérité et la Vie*.

Et maintenant, Notre même charité apostolique, veillant sur les destinées de l'Eglise, Nous engage et en quelque sorte Nous pousse à apporter à Nos desseins déjà réalisés leur couronnement : c'est-à-dire que Nous voulons recommander plus instamment au peuple chrétien la dévotion envers la très sainte *Eucharistie*, car elle est le don très divin sorti du fond du Cœur du même Rédempteur, qui *désira d'un vif désir* cette union toute spéciale avec les hommes ; elle est en outre très propre à nous assurer en abondance les fruits salutaires de sa Rédemption.

D'ailleurs, en vertu de cette même autorité et inspirés

par ce même zèle, Nous avons déjà pris dans cet ordre d'idées diverses mesures. Il Nous est doux de rappeler qu'entre autres décisions Nous avons fortifié de Notre légitime approbation et enrichi de privilèges de nombreuses institutions et associations consacrées à l'adoration perpétuelle de la divine Hostie ; Nous avons fait en sorte que des congrès eucharistiques fussent tenus avec la solennité convenable et avec un égal profit ; Nous avons attribué à cette œuvre et à celles dont le but est analogue, comme patron céleste, Paschal Baylon, qui professait à un degré remarquable la dévotion envers le mystère eucharistique.

Il Nous plaît donc, Vénérables Frères, de vous entretenir de quelques points concernant ce même mystère, à la défense et à la gloire duquel travailla toujours le zèle de l'Eglise, non sans que des martyrs lui aient rendu un éclatant témoignage, ce mystère qui inspira magnifiquement la doctrine et l'éloquence d'hommes éminents, et aussi les divers arts. Nous avons pour objet de rendre plus évidente et de mettre plus en relief la vertu de l'Eucharistie, surtout en ce qui touche sa grande efficacité pour la satisfaction des besoins présents. Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le point d'achever sa vie mortelle, laissa ce monument de son immense amour envers les hommes et ce puissant secours *pour la vie du monde* (1), Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de Notre vie,

(1) *Joan, VI, 52.*

que de pouvoir ranimer et fortifier dans toutes les âmes des sentiments de gratitude et d'une légitime dévotion envers ce Sacrement admirable, sur lequel Nous pensons que reposent surtout l'espoir et l'assurance du salut et de la paix, si ardemment souhaitée par les vœux inquiets de chacun.

Il ne manquera certes pas d'hommes qui s'étonneront de Nous voir estimer que c'est surtout par de tels remèdes et de tels appuis qu'il faut soulager un siècle troublé de fond en comble et accablé de maux si graves ; peut-être ces mêmes hommes recevront-ils Nos paroles avec un dédaigneux ennui. Cela provient surtout de l'orgueil : lorsque ce vice pénètre dans les âmes, il est fatal que languisse en elles la foi chrétienne, qui exige une soumission très religieuse de l'esprit ; nécessairement aussi, d'horribles ténèbres enveloppent pour ces âmes les vérités divines, et à beaucoup de ces infortunés s'applique la parole : *Ce qu'ils ignorent, ils le blasphèment*. Mais Nous sommes si loin de les exclure pour cela du dessein que Nous avons formé, qu'au contraire Nous avons résolu d'apporter avec plus de zèle la lumière à ceux qui sont animés de bonnes intentions, et d'implorer par une pieuse et fraternelle prière le pardon de Dieu sur ceux qui tournent en dérision les choses sacrées.

Connaître par une foi parfaite la vertu de la très-sainte Eucharistie telle qu'elle est, c'est la même chose que connaître quelle est l'œuvre que, dans l'intérêt du genre humain, Dieu fait homme mena à sa perfection.

par sa puissante miséricorde. En effet, de même qu'une foi éclairée nous impose l'obligation de confesser et d'honorer le Christ comme l'auteur souverain de notre salut, qui, par sa sagesse, par ses lois, par ses enseignements, par ses exemples et par l'effusion de son sang, renouvèla toutes choses, ainsi Nous devons le reconnaître et l'adorer réellement présent dans l'Eucharistie, pour demeurer très véritablement parmi les hommes jusqu'à la fin des temps, pour tirer de lui-même et leur communiquer avec une éternelle abondance les bienfaits de la rédemption, comme un bon maître et un bon pasteur, et comme un très puissant intercesseur auprès de son Père

Celui qui méditera avec attention et piété sur les trésors découlant de l'Eucharistie comprendra que le meilleur et le plus éminent est celui qui renferme tous les autres, quels qu'ils soient : c'est d'elle, en effet, que découle sur les hommes cette vie qui est vraiment la vie : *Le pain que je donnerai est ma chair, pour la vie du monde* (2).

Ce n'est pas d'une seule manière, ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, que le Christ est *la vie*, Lui qui proclama que le but de sa venue parmi les hommes, c'était de leur apporter avec certitude l'abondance d'une vie plus qu'humaine : *Je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient surabondamment* (3). Et, en effet,

---

(2) Jean, vi, 52.

(3) Jean, x, 10.



---

dès qu'eurent paru sur la terre *la bonté de Dieu, notre Sauveur, et son amour pour les hommes* (4), aussitôt, personne ne l'ignore, se manifesta une certaine force qui renouvela tout l'ordre des choses, qui se répandit dans toutes les veines de la société civile et domestique. De nouveaux liens unirent l'homme à l'homme; de nouvelles lois naquirent, ainsi que de nouveaux devoirs privés et publics; une nouvelle carrière fut ouverte aux institutions civiles, aux sciences, aux arts; ce qui est le principal, les esprits et les cœurs des hommes furent ramenés vers la vérité de la religion et la pureté des mœurs; bien plus, une vie vraiment céleste et divine fut communiquée aux hommes. C'est ce que désignent les expressions qui reviennent souvent dans les lettres sacrées : *le bois de vie, la parole de vie, le livre de vie, la couronne de vie*, et spécialement *le pain de vie*.

Mais, puisque cette vie dont Nous parlons à une similitude accentuée avec la vie naturelle, puisque comme l'autre elle est entretenue et ranimée par la nourriture, il faut aussi la sustenter et la fortifier par un aliment approprié. Il est bon de rappeler ici en quel temps et de quelle manière le Christ a invité et conduit les âmes des hommes à recevoir convenablement et saintement le pain vivant qu'il devait leur donner. Lorsque se fut répandue la nouvelle du miracle qu'il avait accompli sur le rivage du lac de Tibériade, en multipliant les pains pour rassasier la multitude, aussitôt de nombreu-

---

(4) Tite, III, 4.

ses personnes accoururent vers Lui, dans l'espérance d'obtenir le même bienfait. Jésus saisit cette occasion ; de même que jadis, au sujet de l'eau du puits qu'elle devait tirer, il avait inspiré à la Samaritaine la soif *de l'eau qui jaillit pour la vie éternelle* (5), ainsi il élève les âmes de la multitude affamée, afin qu'elles désirent plus vivement cet autre pain *qui demeure pour la vie éternelle* (6).

Jésus insiste sur cet enseignement. Le pain dont je parle n'est point, dit-il, cette manne céleste qui nourrit vos pères dans la traversée du désert ; ce n'est pas même celui que naguère vous avez reçu de moi avec admiration ; mais je suis moi-même ce pain. *Je suis le pain de vie* (7). Il inculque plus longuement la même vérité à tous par cette invitation et ce précepte : *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde* (8). Et lui-même les convainc en ces termes de la gravité du précepte : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous* (9).

Loin de nous donc cette erreur trop répandue et très funeste des hommes qui pensent que l'usage de l'Eucharistie doit être presque laissé à ceux qui, exempts de

---

(5) Jean, IV, 14.

(6) Jean, IV, 27.

(7) Ib., 48.

(8) Ib., 52.

(9) Ib., 54.

---

soucis et ayant le cœur étroit, décident de chercher le repos dans la vie religieuse. Ce bien, qui plus que les autres est excellent et salutaire, s'offre à tous les fidèles quels que soient leur condition et leur rang, qui veulent (et il n'est personne qui ne doive le vouloir) entretenir en eux la vie de la grâce divine, dont le terme est la jouissance de la vie céleste avec Dieu.

Et plaise au ciel qu'ils songent comme il convient à la vie éternelle et qu'ils s'y préparent, ceux-là surtout dont l'intelligence, l'activité et l'autorité sont si puissantes pour diriger les événements et les hommes. Mais Nous constatons et Nous déplorons que la plupart d'entre eux estiment avec orgueil qu'ils ont en quelque sorte infusé au siècle une vie nouvelle et prospère, parce qu'ils l'obligent, par l'impulsion qu'ils lui donnent, à marcher à grands pas vers toutes sortes de progrès et de découvertes merveilleuses.

Or, de quelque côté que se tournent vos regards, la société humaine, si elle est éloignée de Dieu, loin de jouir du calme qu'elle désire, est angoissée et agitée comme un malade en proie à la chaleur de la fièvre ; alors qu'elle aspire anxieusement à la prospérité, elle voit celle-ci fuir sans cesse et couler entre ses mains. *Les hommes en effet et les Etats ont nécessairement leur origine en Dieu, aussi ne peuvent-ils vivre, se mouvoir et faire quelque bien autrement qu'en Dieu par Jésus-Christ, par lequel tous les trésors les plus précieux se sont répandus et se répandent sur le monde. Mais de tous ces biens la source principale et le principe est la*

sainte Eucharistie : car elle entretient et elle fortifie cette vie dont l'absence nous est si pénible, et elle accroît merveilleusement cette dignité humaine que Nous voyons maintenant acquérir un si grand prix. En effet, qu'y a-t-il de plus excellent et de plus désirable que de devenir, autant que cela est possible, participant et associé de la nature divine ? Or, c'est là ce que le Christ réalise pour Nous principalement dans l'Eucharistie, par laquelle il s'attache et s'unit étroitement l'homme, élevé par le don de la grâce jusqu'aux trésors divins. Il existe en effet cette différence entre la nourriture du corps et celle de l'âme que la première est transformée en nous-mêmes, tandis que la seconde nous transforme en elle ; et à ce sujet saint Augustin nous montre le Christ parlant lui-même en ces termes : *Tu ne me changeras pas en toi comme la nourriture de ta chair, mais tu seras changé en moi* (10).

Ce sacrement très excellent, dans lequel apparaît surtout le moyen pour les hommes de participer à la nature divine, est aussi pour eux la source des plus grands progrès dans tous les genres de vertus surnaturelles, et en particulier dans la foi. Celle-ci en effet a eu à toute époque ses adversaires ; car bien qu'elle élève les esprits des hommes par la connaissance des vérités les plus hautes, cependant, comme elle cache ce que sont ces vérités qu'elle nous a montrées supérieures à notre nature, elle semble par là même abaisser ces esprits. Mais

---

(10) *Conf.*, l. VII, ch. x.

jadis c'était tantôt tel point de foi, tantôt tel autre qui était attaqué ; dans la suite, la guerre a étendu beaucoup plus loin ses ravages, et l'on en est arrivé maintenant à affirmer qu'il n'y a rien absolument de surnaturel. Or, pour ramener dans les esprits la vigueur et la ferveur de la foi, rien n'est plus efficace que le mystère eucharistique, qui est proprement appelé *mystère de foi* : en lui seul est contenu tout ce qui est au-dessus de la nature, dans une abondance extraordinairement variée de miracles : *Le Seigneur clément et miséricordieux a éternisé la mémoire de ses merveilles, Il a donné une nourriture à ceux qui le craignent* (11).

Si Dieu en effet a fait quelque chose de surnaturel, Il l'a rapporté à l'incarnation du Verbe, par le bienfait de laquelle devait être restauré le salut du genre humain. *Il a résolu de tout restaurer en Jésus-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre* (12).

L'Eucharistie, au témoignage des saints Pères, doit être considérée comme une continuation et une extension de l'Incarnation puisque par elle la substance du Verbe incarné est unie à chacun des hommes, et le sacrifice suprême du calvaire est renouvelé d'une manière admirable ; c'est ce qu'a prédit le prophète Malachie : *En tout lieu est sacrifiée et offerte à mon nom une oblation pure* (13).

---

(11) Ps. cx, 4, 5.

(12) Ephes., I, 9, 10.

(13) I, 11.

Ce miracle, qui entre tous est le plus grand dans son genre, est accompagné de miracles innombrables : ici, toutes les lois de la nature sont suspendues ; la substance entière du pain et du vin est changée en le corps et le sang du Christ ; mais l'apparence du pain et du vin, ne recouvrant aucune réalité, est conservée par la vertu divine ; le corps du Christ se trouve en même temps dans autant d'endroits qu'il y a en même temps d'endroits où le sacrement s'accomplit. D'ailleurs, afin d'accroître la soumission de la raison humaine envers un si grand mystère, des miracles viennent pour ainsi dire à son secours, pour la gloire de l'Eucharistie ; ils sont rappelés par l'histoire ou vivent dans notre souvenir, et il en existe dans plus d'un lieu des monuments publics et remarquables. Nous voyons donc ce sacrement entretenir la foi, nourrir l'esprit, détruire les inventions des rationalistes, et surtout éclairer l'ordre des choses surnaturelles.

L'affaiblissement de la foi aux vérités divines a pour origine non seulement l'orgueil, dont Nous avons parlé plus haut, mais encore la dépravation de l'esprit. Si l'expérience nous montre que meilleures sont les mœurs d'un homme, plus son intelligence est ouverte, par contre, les voluptés corporelles ont pour effet d'émousser les esprits : et c'est surtout dans l'ordre des choses divines que les passions obscurcissent la lumière de la foi, l'éteignent même, par une juste réprobation de Dieu. Or le désir insatiable de ces plaisirs brûle aujourd'hui tous les hommes, en proie dès les premiers jours de leur jeunesse à une sorte de contagion malade. Mais

la divine Eucharistie nous apporte pour ce mal affreux un excellent remède ; son premier effet est de réfréner la passion en accroissant la charité ; car Augustin dit : *L'aliment de celle-ci (de la charité) est l'affaiblissement de la passion, et sa perfection est l'absence de passion* (14). En outre la chair très chaste de Jésus comprime l'insolence de notre chair, comme nous l'a enseigné Cyrille d'Alexandrie. En effet le Christ existant en nous calme la loi de la chair sévissant dans nos membres (15). Bien plus le fruit spécial et très doux de l'Eucharistie est celui qu'annonçait cette parole prophétique : *Qu'y a-t-il en lui (dans le Christ) de bon, et qu'y a-t-il de beau si ce n'est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges* (16) ? Ces mots désignent le désir fort et constant de la sainte virginité qui, même en un siècle regorgeant de délices, fleurit chaque jour, dans l'Eglise catholique, sur une étendue plus vaste et en plus grande abondance, et l'on sait bien que partout il a pour fruit le progrès et l'éclat de la religion, en même temps que de la société humaine.

Il faut ajouter que par ce sacrement l'espérance des biens immortels est merveilleusement fortifiée, ainsi que la confiance dans les secours divins. Le désir de bonheur qui existe dans toutes les âmes et qui leur est naturel est aiguisé de plus en plus par le caractère trompeur

---

(14) *De diversis quæstionibus*, LXXXIII, quæst. XXXVI.

(15) Livre IV, chap. II. in *Jean.*, VI, 57.

(16) *Zach.*, IX, 17.

des biens terrestres, par les injustes violences des hommes pervers, enfin par les autres douleurs du corps et de l'âme ; or, l'auguste sacrement de l'Eucharistie est une cause et un gage de bonheur et de gloire, non seulement pour l'âme, mais encore pour le corps ; en effet, tandis qu'il enrichit les âmes de l'abondance des biens célestes, il les comble en même temps de joies très douces qui surpassent de beaucoup l'attente et l'espérance des hommes, quelles qu'elles soient ; il soutient les chrétiens dans l'adversité ; il les fortifie dans la lutte pour la vertu ; il les garde pour la vie éternelle et les y conduit en leur fournissant, pour ainsi dire, des vivres en vue du voyage. Dans le corps chancelant et débile, cette divine hostie fait pénétrer le germe de la résurrection future ; le corps immortel du Christ introduit en nous une semence d'immortalité qui, un jour, produira ses fruits. Que de tels biens doivent résulter de l'Eucharistie pour l'âme et pour le corps, c'est ce que l'Eglise nous a enseigné en tout temps, suivant en cela l'exemple du Christ qui a affirmé : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour* (17).

Il est conforme à notre sujet, et il importe grandement de considérer, que l'Eucharistie a été instituée par le Christ, comme *un mémorial éternel de sa Passion* (18) et

---

(17) Jean, vi, 55.

(18) S. Thomas d'Aquin, Opusc. LVII. Office de la fête du Saint Sacrement.



---

qu'elle montre au chrétien la nécessité de s'amender lui-même d'une façon salutaire. Jésus en effet, a dit, à ses premiers prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* (19), c'est-à-dire faites ceci pour commémorer mes douleurs, mes amertumes, mes angoisses, ma mort sur la croix. C'est pourquoi, ce sacrement et ce sacrifice est pour nous une exhortation assidue à faire pénitence en tout temps, à supporter les plus grands labeurs ; c'est aussi une condamnation grave et sévère des plaisirs que des hommes très impudents vantent et exaltent si fort : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne* (20). En outre, si l'on recherche avec soin les causes des maux présents, on constatera qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie en même temps que se refroidissait leur charité envers Dieu ; ils ont oublié qu'ils étaient les fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne se préoccupent que de ce qui les concerne personnellement ; non seulement ils négligent les intérêts d'autrui, mais souvent ils les attaquent et les lèsent.

De là naissent des troubles fréquents et des luttes entre les diverses classes de citoyens ; l'arrogance, la dureté et les fraudes règnent chez les puissants ; la misère, l'envie et les divisions chez les petits. C'est en vain que l'on cherche un remède à ces maux, dans la

---

(19) Luc, XXII, 19.

(20) I Cor., XI, 26.

---

crainte des châtimens, dans les conseils de la prudence humaine; comme Nous l'avons Nous-même exposé plus d'une fois et longuement, il faut se préoccuper et s'efforcer d'obtenir que les diverses classes de citoyens soient unies par un mutuel échange de bons offices, par une concorde qui ait sa source en Dieu et qui produise des œuvres conformes à l'esprit fraternel et à la charité de Jésus-Christ. Le Christ a apporté sur la terre et a voulu allumer dans tous les cœurs cette charité qui seule pourrait donner quelque bonheur non seulement à l'âme, mais aussi au corps et même pour la vie présente. Elle réprime, en effet, dans l'homme, l'amour immodéré de lui-même, et elle tempère, l'amour des richesses *qui est la racine de tous les maux* (21).

Il est certain que toutes les prescriptions de la justice doivent être observées en ce qui concerne les rapports des diverses classes de citoyens; cependant, c'est surtout avec le secours et grâce au gouvernail de la charité, qu'il sera possible d'obtenir enfin que, dans la société des hommes, *tout arrive à l'égalité* salutaire que conseillait saint Paul (22); c'est par la charité seulement que cette égalité sera maintenue. Le Christ a donc voulu, lorsqu'il instituait cet auguste sacrement, ranimer la charité envers Dieu, et, par ce moyen, réchauffer la charité mutuelle entre les hommes; il est évident, en effet, que celle-ci naît de la première, par suite

---

(21) Tim., VI, 10.

(22) II Cor., VIII, 14.

de sa nature même et que, pour ainsi dire, elle en découle spontanément. Il est impossible qu'elle laisse à désirer en quoi que ce soit, et bien plus, elle sera toujours ardente et vigoureuse, si les hommes méditent attentivement sur la charité que leur témoigne le Christ dans ce Sacrement ; là, de même qu'Il a manifesté d'une façon éclatante sa puissance et sa sagesse, ainsi Il a répandu les richesses de son divin amour envers les hommes.

En songeant à cet exemple du Christ qui nous donne libéralement tous ses biens, combien nous devons nous aimer et nous aider les uns les autres, unis par des liens fraternels de jour en jour plus étroits. Ajoutons que les signes mêmes qui constituent ce sacrement sont propres à nous exciter très opportunément à la charité mutuelle. A ce sujet, saint Cyprien a écrit : *Enfin, les sacrifices au Seigneur eux-mêmes signifient l'universalité des chrétiens unis entre eux par une charité solide et indissoluble. En effet, quand le Seigneur nomme « son corps », ce pain qui est formé par l'assemblage de grains nombreux, il indique l'union de notre peuple ; et quand il appelle « son sang » le vin extrait de milliers de grains de raisin et formant une seule masse liquide, il a en vue de même notre troupeau constitué par le mélange d'une multitude d'hommes rapprochés les uns des autres* (23).

De même, le docteur Angélique, s'inspirant d'Augustin, a écrit : *Notre-Seigneur a confié son corps et son sang à*

---

(23) Ep., 69 ad Magnum, n. 5.

*ces substances qui sont formées de multiples éléments ramenés à un seul corps ; c'est d'abord le pain qui se compose de beaucoup de grains réunis, c'est ensuite le vin, masse liquide provenant elle aussi de grains innombrables ; et c'est pourquoi Augustin dit ailleurs : « O Sacrement de piété, ô signe d'unité, ô lien de charité » (24).*

Tous ces enseignements sont confirmés par le jugement du concile de Trente, qui porte que le Christ a laissé l'Eucharistie à son Eglise « comme le symbole de l'unité de celle-ci, et de la charité par laquelle il a voulu que fussent unis et liés entre eux tous les chrétiens... le symbole de ce seul corps dont Il fut la tête, et auquel il a voulu que les membres, qui sont nous-mêmes, fussent unis par les liens très étroits de la foi, de l'espérance et de la charité » (25). C'est ce qu'avait aussi enseigné Paul. *Car quoique en grand nombre, nous sommes un seul pain, un seul corps, nous tous qui participons à un même pain.* Et c'est là certes un très bel et très doux exemple de fraternité chrétienne et d'égalité sociale que cette confusion dans laquelle se groupent au pied des autels le patricien et l'homme du peuple, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant, tous participant également au même festin céleste.

C'est à bon droit certes que dans les annales des débuts de l'Eglise, il lui est fait une gloire spéciale de ce que *la multitude des croyants n'avait qu'un corps et qu'une âme* (26);

(24) *Summa theol.*, III p., q., LXXIX. a. 1.

(25) Sess. XIII, *De Eucharist.*, II.

(26) Act., IV, 32.



or il est nettement établi que ce résultat si précieux était dû à la fréquentation de la table divine ; nous lisons en effet au sujet des premiers chrétiens : *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain* (27).

De plus, le bienfait de la charité mutuelle entre les vivants, qui puise dans le sacrement eucharistique tant de force et tant d'extension, se répand, principalement par la vertu du sacrifice, sur tous ceux qui sont compris dans la communion des saints. Personne en effet ne l'ignore : la communion des saints n'est autre chose qu'un échange de secours, d'expiations, de prières, de bienfaits entre les fidèles, soit qu'ils aient déjà gagné la patrie céleste, soit qu'ils soient condamnés encore au feu du purgatoire, soit enfin qu'ils continuent de voyager sur la terre ; tous sont unis pour former une seule cité dont le chef est le Christ, et dont la forme est la charité.

Or, voici ce que nous enseigne la foi : quoiqu'il ne soit permis d'offrir qu'à Dieu seul l'auguste sacrifice, cependant l'on peut célébrer en l'honneur des saints régnant dans les cieux avec Dieu *qui les a couronnés*, et cela afin de nous concilier leur patronage, et aussi, suivant l'enseignement des apôtres, afin d'effacer les fautes de nos frères qui, étant morts dans le Seigneur, n'ont pas encore complètement expié.

La charité sincère, qui a coutume de tout faire et de

---

(27) Act., II, 42.

tout souffrir pour le salut et le bien de tous, découle, ardente et active de la très sainte Eucharistie, dans laquelle est présent le Christ vivant lui-même, dans laquelle il s'abandonne surtout à son amour envers nous, dans laquelle enfin, entraîné par l'élan de sa charité divine, il renouvelle perpétuellement son sacrifice. On voit ainsi clairement à quelle source les hommes apostoliques ont puisé la force pour leurs durs labeurs, et d'où les institutions catholiques, si nombreuses et si variées, qui rendent les plus grands services à la famille humaine, tirent leur inspiration, leur force, leur perpétuité, et leurs heureux résultats.

Nous ne doutons pas, que ces brefs enseignements relatifs à un sujet très vaste ne soient féconds en fruits bénis pour le troupeau chrétien, si par vos soins, Vénérables Frères, ils sont opportunément exposés et recommandés à l'attention des fidèles. Mais ce sacrement est si grand et si riche en vertus de toutes sortes que jamais personne ne pourra lui attribuer toutes les louanges et lui rendre tout le culte pieux qu'il mérite. Soit que vous le méditez dévotement, soit que vous l'adoriez suivant les règles, soit surtout que vous le receviez avec une conscience pure et des dispositions saintes, il doit être regardé comme le centre dans lequel réside la vie chrétienne, autant qu'elle peut être quelque part ; tous les autres modes de piété, quels qu'ils soient ont dans l'Eucharistie leur but et leur terme. C'est surtout à ce mystère qu'aboutit et en lui que s'accomplit chaque jour la bienveillante invitation du Christ : *Venez à moi vous tous*

---

*qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (28).

Ce mystère est comme l'âme de l'Eglise, c'est vers lui que la plénitude elle-même de la grâce sacerdotale monte par les divers degrés des ordres. C'est là encore que l'Eglise puise et possède toute sa vertu et toute sa gloire, toute la richesse des grâces divines, tous les biens qu'elle répand sur le monde ; aussi met-elle ses meilleurs soins à préparer et à amener les fidèles à une intime union avec le Christ par le moyen du sacrement de son Corps et de son Sang ; pour le même motif, elle rend ce sacrement plus vénérable encore en l'entourant de cérémonies très religieuses.

La perpétuelle sollicitude que témoigne sur ce point l'Eglise notre mère est éloquemment mise en relief par une exhortation qui fut publiée dans le saint concile de Trente et qui respire une charité et une piété admirables. Elle mérite pleinement que le peuple chrétien la reçoive de Nous intégralement reproduite : « Le saint synode avertit avec une affection paternelle, exhorte, prie et conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, tous ceux qui portent le nom de chrétiens, qu'ils s'unissent enfin et trouvent la bonne harmonie dans ce signe de l'unité, dans ce lien de la charité, dans ce symbole de concorde. Qu'ils se souviennent de la si grande majesté et du si admirable amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a donné son âme bien-aimée comme prix de notre salut, et qui nous a laissé son

---

(28) Matth., XI, 28.

corps comme nourriture ; que les fidèles croient et vénèrent ces mystères sacrés du corps et du sang du Christ avec une foi si constante et si ferme, avec une dévotion, une piété et un respect tels qu'ils puissent fréquemment recevoir ce pain supersubstantiel, et que celui-ci soit vraiment pour eux la santé perpétuelle de l'esprit et du cœur ; que, fortifiés par cette aliment, ils puissent, au terme de ce misérable voyage terrestre, parvenir à la céleste patrie, où ce même Pain des anges, qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés, ils le mangeront sans aucun voile » (29).

L'histoire est témoin que la vie chrétienne fut surtout florissante parmi le peuple aux époques où la réception de l'Eucharistie était plus fréquente. Au contraire, il est un autre fait non moins établi, c'est qu'habituellement, lorsque les hommes négligeaient le pain céleste et pour ainsi dire, s'en dégoûtaient, on vit languir d'une façon sensible la vigueur de la foi chrétienne. Pour qu'elle ne s'évanouît pas entièrement, Innocent III prit une mesure très sage, quand, dans le concile de Latran, il ordonna, sous des peines sévères qu'au moins lors des solennités pascales, aucun chrétien ne s'abstînt de la communion du corps du Seigneur. Mais il est évident que ce précepte ne fut donné qu'à regret, et comme remède extrême : il fut toujours, en effet, dans les vœux de l'Eglise, qu'à chaque fête, les fidèles pussent prendre part à ce banquet divin. « Le saint synode-

---

(29) Sess. XIII, *De Eucharist.*, c. VIII.



souhaiterait qu'à chaque messe les fidèles assistants ne fissent pas seulement la communion spirituelle, mais encore qu'ils vissent recevoir sacramentellement l'Eucharistie ; ainsi les fruits de ce très saint sacrifice découleraient sur eux en plus grande abondance » (30).

Ce mystère très auguste n'abonde pas seulement en fruits bénis pour chaque homme en particulier, mais encore, en tant que sacrifice, pour tout le genre humain et c'est pourquoi l'Eglise a coutume de l'offrir assidûment *pour le salut du monde entier*. Il convient que les pieux chrétiens unissent leurs efforts pour que ce sacrifice soit l'objet d'un respect et d'un culte sans cesse grandissants, et cela est plus que jamais nécessaire à notre époque. Aussi Nous voulons que ses vertus multiples soient mieux connues et plus attentivement méditées.

Les principes suivants sont nettement établis par les lumières naturelles elles-mêmes : le pouvoir du Dieu créateur et conservateur sur les hommes, considérés soit au point de vue public soit comme particuliers, est suprême et absolu ; tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons de bon, en particulier ou publiquement, c'est à la libéralité de Dieu que nous le devons ; en retour, il nous faut lui témoigner le plus grand respect, comme à Notre-Seigneur, et la plus vive gratitude, à cause de ses très précieux bienfaits. Et cependant, combien d'hommes trouve-t-on aujourd'hui qui lui rendent ces hommages avec la piété qui con-

---

(30) Conc. Trid., sess., xxii, et vi.

vient ? S'il y eut jamais un siècle qui porta devant lui l'esprit de rébellion envers Dieu, c'est bien le nôtre, dans lequel retentissent de nouveau contre le Christ cette parole impie : *Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous* (31), et cette proposition criminelle : *Arrachons-le du milieu de nous* (32). Un grand nombre d'hommes poussent la folie et la violence jusqu'à bannir Dieu de tout groupement civil et même de toute société humaine.

Sans doute, on n'en arrive pas partout à ce degré de démence scélérate ; cependant il est déplorable de voir le grand nombre d'hommes qui demeurent oublieux de la divine Majesté, de ses bienfaits, et surtout du salut qui nous a été acquis par le Christ. Mais maintenant il faut que cette perversité ou cette insouciance si graves soient réparées par un redoublement d'ardeur de la piété commune envers le sacrifice eucharistique ; rien ne peut honorer Dieu mieux que cette dévotion, et lui être plus agréable. Car elle est divine, la victime qui est ici immolée ; par elle donc, nous attribuons à l'auguste Trinité un honneur égal à celui qu'exige sa dignité immense ; en outre, nous offrons au Père un présent d'un prix et d'une douceur infinis, son Fils unique ; de là résulte que non seulement nous rendons grâces à sa bienveillance, mais que véritablement nous nous acquittons envers Lui.

Il nous est encore donné et nous avons pour devoir de

(31) Luc, xix, 14.

(32) Jér., xi, 19.

recueillir un autre fruit double et précieux de ce sacrifice. On ne peut songer sans affliction au déluge de turpitudes qui s'est répandu de toutes parts, la puissance divine ayant été, comme Nous l'avons dit, méconnue et méprisée. Réellement, le genre humain semble en grande partie appeler sur lui-même la colère divine ; et d'ailleurs, la moisson de fautes qui est déjà debout est mûre elle-même pour la juste réprobation de Dieu. Il faut donc animer le zèle pieux des fidèles, les invitant à s'efforcer d'apaiser ce Dieu qui châtie les crimes, et aussi d'obtenir ses secours très opportuns en faveur d'un siècle accablé de maux. Or qu'ils songent que ces résultats doivent être demandés surtout à la vertu de ce sacrifice. En effet, c'est seulement grâce à l'efficacité de la mort subie par le Christ que les hommes peuvent satisfaire complètement aux intérêts de la divine justice et aussi obtenir en abondance les bienfaits de la divine clémence. Mais cette vertu qui s'exerce soit pour l'expiation, soit pour la prière, le Christ a voulu qu'elle demeurât entière et d'une façon permanente dans l'Eucharistie ; ce sacrifice, en effet, n'est point une simple et vaine commémoration de sa mort, mais un véritable et merveilleux renouvellement de cette mort, quoique celle-ci soit maintenant non sanglante et mystique.

D'ailleurs, il Nous plaît de le déclarer, Nous sommes ému d'une joie très vive en constatant que, durant ces dernières années, les âmes des fidèles ont commencé à se renouveler dans le respect et l'amour envers le sacrement de l'Eucharistie ; ce réveil Nous inspire l'es-

pérance encourageante de voir naître des temps meilleurs et une situation plus florissante. Comme Nous l'avons dit au début, une piété active a créé dans cet ordre d'idées des institutions nombreuses, notamment des associations ayant pour but d'accroître l'éclat des rites eucharistiques, d'adorer assidûment, jour et nuit, l'auguste Sacrement, de réparer les outrages et les sacrilèges dont il est l'objet. Cependant, Vénérables Frères, il ne Nous est pas permis, non plus qu'à vous, de nous reposer sur les résultats acquis ; en effet, il reste beaucoup de progrès à faire, beaucoup d'institutions à créer, pour que ce présent, entre tous divin, soit entouré de plus d'éclat et d'honneur parmi ceux-là mêmes qui remplissent les devoirs de la religion chrétienne, et pour qu'un si grand mystère soit honoré avec la piété dont il est digne.

C'est pourquoi les œuvres déjà existantes doivent être développées de jour en jour et rendues à la vie là où elles auraient dépéri, par exemple les confréries eucharistiques, les supplications adressées au Saint-Sacrement exposé, les processions solennelles en son honneur, les pieuses genuflexions devant les divins tabernacles, et d'autres pratiques du même genre, saintes et salutaires ; en outre, il importe d'entreprendre tout ce qu'une sage piété suggérera en cette matière.

Mais il faut surtout travailler à faire revivre, dans toutes les nations catholiques, la réception fréquente de l'Eucharistie. C'est ce que nous enseignent les exemples de l'Eglise naissante, que nous avons rappelées plus haut,

ainsi que les décrets des conciles, l'autorité des Pères et des hommes les plus saints de toutes les époques. De même que le corps, en effet, l'âme a besoin de prendre souvent sa nourriture ; or, la sainte Eucharistie lui fournit un aliment fortifiant entre tous.

Il faut donc abolir entièrement les préjugés de ceux qui sont hostiles à cette doctrine, les vaines craintes d'un grand nombre d'hommes, les motifs spécieux de s'abstenir de la communion. Il s'agit en effet d'une dévotion qui sera plus utile que tout autre au peuple chrétien, soit pour arracher les générations présentes au souci anxieux des biens périssables, soit pour ranimer et entretenir d'une façon constante les sentiments chrétiens.

Assurément, les exhortations et les exemples des hommes appartenant aux classes élevées, mais surtout le zèle éclairé du clergé, auront en cette matière un grand poids. Les prêtres, en effet, auxquels le Christ Rédempteur a confié la mission d'accomplir et de distribuer les mystères de son Corps et de son Sang, ne pourraient rien faire de mieux, pour reconnaître le très grand honneur qu'ils ont reçu, que de promouvoir par tous les moyens la gloire eucharistique du Christ, et, conformément aux désirs de son divin Cœur, d'inviter et d'entraîner les âmes des hommes à se retremper dans les sources salutaires d'un tel sacrement et d'un si grand sacrifice.

Puissent, Nous le désirons vivement, les fruits excellents de l'Eucharistie devenir de jour en jour plus nombreux ; puissent la foi, l'espérance, la charité, en un mot.

---

toutes les vertus chrétiennes, s'accroître sans cesse, et assurer la guérison et le progrès de la société elle-même ; puissent les desseins de la très prévoyante Charité de Dieu briller d'un éclat sans cesse grandissant, de ce Dieu qui a institué *sur la vie du monde* la perpétuité d'un tel mystère.

Exalté par l'espérance de ces résultats bénis, Vénérables Frères, comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre charité, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 mai, en la veille de la solennité du Très-Saint-Sacrement, l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, PAPE.

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — Les fêtes du centenaire de sainte Philomène. — Les fêtes du centenaire de sainte Philomène ont été accueillies à Rome avec un véritable enthousiasme. La vénérable église de Sainte-Pudentienne où elles ont été célébrées n'a pas désempilé durant les trois jours. Le décor était magnifique, et les chanteurs de Sainte-Marie Majeure ont prêté leur concours aux offices du matin et du soir. La parole des prédicateurs a particulièrement contribué à l'éclat des solennités et il était bien évident, qu'avec la dévotion à l'illustre

thaumaturge, panégyristes attiraient la foule dans l'église qui est la plus antique de Rome.

S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté et S. Em. le cardinal Mathieu présidèrent les cérémonies du soir.

Le samedi soir, la clôture solennelle a été suivie du *Te Deum* entonné par S. Em. le cardinal Mathieu.

Un incident a particulièrement ému toute l'assemblée. Dans son discours le prédicateur, M. l'abbé Monestès, parlant du témoignage qu'il faut rendre à la Vérité par le martyre, la pureté, la doctrine, avait évoqué le souvenir de ces enfants qui, en Pologne, viennent d'être persécutés pour avoir refusé de prier en langue allemande afin de sauvegarder l'intrépidité de leur foi.

Un prêtre de majestueux aspect fendit la foule, entra dans le sanctuaire où se trouvait le prédicateur, lui serra les mains et l'embrassa au milieu d'une profonde émotion. C'était un évêque polonais, chassé de son siège, arrivé depuis quelques jours à Rome.

Ces solennités laisseront un grand souvenir ici, et le culte de la martyre ne cessera de s'accroître désormais.

— La bienheureuse Eve — Sainte Eurosie. — La Sacrée Congrégation des Rites vient de confirmer le culte de deux vierges peu connues.

L'une est la bienheureuse Eve, recluse près de l'église de Saint-Martin de Liège, et qui a vécu au milieu du XIIIe siècle. Sainte Julienne eut communication du désir qu'avait Notre Seigneur de voir instituer la fête du *Corpus Domini*, dite Fête-Dieu, mais c'est Eve qui fut

chargée de réaliser les desseins divins, et qui de sa cellule s'y occupa sans relâche pendant vingt ans. Urbain IV étendit cette fête à toute l'Eglise en 1246, et, reconnaissant ce qu'avait fait Eve, adressa à la recluse la Bulle qui consacrait l'institution de cette solennité.

Elle mourut après quarantę ans de réclusion volontaire, en 1266. Immédiatement on commença à l'honorer comme sainte et on célébra sa fête ; mais la Sainte Eglise, qui n'était point intervenue directement dans les honneurs qui lui étaient rendus, a maintenant approuvé et confirmé son culte.

Dans la même séance des Rites (23 avril 1902), elle a aussi confirmé le culte de sainte Eurosie, vierge et martyre. Cette sainte vivait en Espagne au VII<sup>e</sup> siècle et, fuyant la persécution des Maures, s'était réfugiée dans une grotte à Yebra, petite ville à trois lieues de l'évêché de Jacca. Les Maures découvrirent sa retraite et voulurent qu'elle fit à leur chef le sacrifice de sa virginité, la menaçant de mort si elle refusait. La sainte tendit le cou à ses persécuteurs, et son sang virginal fut sa réponse à leur demande imple.

Le culte de cette sainte dépassa les frontières de l'Espagne ; nous savons, en effet, qu'on en faisait, avant la Révolution, la fête dans le diocèse de Noyon, en France. De plus, son souvenir est encore vivant à Rome ; elle a, en effet, une grande fête annuelle dans l'église de la *Parrochietta*, où le peuple l'invoque pour la protection de la campagne. Bien plus, dans la via delle Sette Chiese, qui joint la basilique de Saint-Paul à celle de



Saint Sébastien, on rencontre une chapelle dédiée aux deux saints Isidore et Eurosie. Le culte de cette sainte ayant lieu sous les yeux mêmes des Souverains-Pontifes, l'approbation des honneurs qu'elle recevait déjà ne pouvait faire de difficulté !

— La bienheureuse Marguerite-Marie. — On espérait, dit le correspondant romain de « La Croix de Paris », que la bienheureuse Marguerite-Marie pourrait être canonisée pour 1904, époque où l'Eglise fêtera le premier centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

Cette espérance, douce à tous ceux qui vénèrent cette propagatrice du culte du Sacré-Cœur, ne semble pas devoir se réaliser.

La postulation avait préparé l'examen de deux miracles, les procès apostoliques avait été faits, et on allait les présenter officiellement à la Sacrée Congrégation, quand le promoteur de la foi, procédant, dans l'intérêt de la cause elle-même, à une information préalable sur l'un d'eux : guérison subite d'une arthrite, conçut quelques doutes. Il chercha, enquêta, fit examiner le cas par d'autres médecins et, finalement, avertit le postulateur qu'il agirait prudemment en ne présentant pas ce miracle à l'approbation de la Sacrée Congrégation, car il aurait certainement un échec.

On dit souvent que la Sacrée Congrégation approuve toujours les miracles qui lui sont présentés ; voilà la preuve du contraire. Il faut bien nous rappeler en effet qu'il n'y a pas de tribunal au monde si sévère dans

l'examen de ces faveurs extraordinaires, et il suffit d'ailleurs de lire ce qu'en dit Benoît XIV, qui fait autorité en ces matières, pour se convaincre d'une rigueur que beaucoup trouvent excessive. Les anciens disaient que la femme de César ne doit pas être soupçonnée ; la Sacrée Congrégation des Rites ne veut pas qu'aucun des miracles qui passent à son tribunal puisse être soupçonné.

Par contre, il est presque certain que nous aurons pour ce grand anniversaire la canonisation du bienheureux Chanel, Mariste, et la béatification du vénérable curé d'Ars. Les deux procès qui regardent ces causes sont en bonne voie, et leur issue favorable à bref délai est presque assurée.

**ITALIE.** — Le protectorat des Lieux Saints. — Voici ce qu'écrivait à la date du 20 mai dernier, le correspondant romain de la « Croix de Paris, » au sujet du Protectorat des Lieux Saints.

« Dans une question religieuse et politique la France vient de subir un douloureux échec.

Les récents incidents de Terre Sainte en ont été l'occasion.

Il n'est un secret pour personne que le consul russe avait employé toute son influence à contrecarrer les mesures de réparation qu'exigeait le consul de France, et qu'il avait réussi. Voyant que la France protectrice des Lieux Saints ne pouvait pas assurer d'une façon convenable la protection des chrétiens, l'Italie s'est

demandé si ce n'était point pour elle le moment de se mettre à sa place.

Interprétant l'article du traité de Berlin, elle soutenait que le protectorat des chrétiens n'appartenait à la France que si ceux-ci ne relevaient point d'une autre nation européenne. Dans le cas contraire, ce pays pouvait les protéger, sinon comme chrétiens, au moins comme nationaux ? C'était donc un protectorat parallèle à celui de la France, ayant toutefois un objet différent, non la religion, mais la nationalité. Il faut avouer que le règlement de cette question ne pouvait être que provisoire et prêtait facilement à des conflits. Dans la dernière rixe qui eut lieu au Saint-Sépulcre, les religieux allemands furent protégés par l'Allemagne, les religieux italiens par l'Italie, et l'action de ces deux pays fut incomparablement plus vigoureuse que celle de la France, embarrassée dans son alliance russe et n'osant déplaire à son alliée ni démasquer les contremines que celle-ci opposait à son action.

Les Italiens ont pris habilement la balle au bond et ont obtenu du Sultan un *iradé* en vertu duquel la protection des religieux italiens qui sont en Terre Sainte est dévolue exclusivement à l'Italie. La conséquence de cet *iradé* est que la Custodie générale des Franciscains passe sous le protectorat italien, et que la France n'a plus sur elle que les droits éventuels qui lui viendraient de la présence de sujets français à la Custodie. C'est précisément la situation amoindrie qu'occupait auparavant l'Italie.

---

Nous n'avons pas lieu d'être fier du succès que vient d'obtenir le Quirinal, mais franchement on ne voit pas bien le gouvernement déployer plus d'ardeur à protéger les religieux au dehors qu'il n'en met à les chasser de France.

La fameuse parole de Gambetta n'est qu'un mot à effet, car pour que l'anticléricisme ne soit pas un article d'exportation, il ne faut pas en faire la base de l'ordre de choses existant à l'intérieur. Tôt ou tard, il franchira forcément la frontière.

— La tiare d'or au Saint-Père. — Les Italiens, désireux de donner au Souverain-Pontife un souvenir de son jubilé des vingt-cinq ans, ont formé le projet de lui offrir une tiare en or. Le dessin rappelle celui de la tiare donnée par la France, car elle adopte la forme ogivale au lieu de celle évasée, usitée depuis trois siècles.

Mais cette pensée était trop belle pour rester confinée dans les limites de l'Italie ; les autres nations chrétiennes ont voulu contribuer à cet hommage au Chef suprême de l'Eglise dont elles sont les fils au même titre que l'Italie, et la souscription est devenue, d'italienne, internationale. Les listes des offrandes se montent pour le moment à 17,000 francs, ce qui est bien suffisant pour la tiare elle-même. Comme elle ne doit pas peser plus d'un kilo, pour que Léon XIII la puisse porter sans trop de fatigue, on a été obligé de modifier le plan primitif, et on fera le fond de la tiare en argent doré, l'argent étant près de la moitié moins lourd que

l'or. Par conséquent, le poids du métal employé ne saurait guère dépasser 4,000 francs, et le reste payera le travail des trois couronnes et l'ornementation.

En effet, on ne peut concevoir une tiare sans que les couronnes d'or ne soient relevées de brillants et de pierres précieuses, aussi la souscription est loin d'être close, et la tiare sera d'autant plus belle que les offrandes seront plus nombreuses. Il en vient non seulement de France, de Belgique, d'Espagne, mais de l'Amérique et de l'Australie ; cette tiare pourra donc bien se dire l'hommage du monde catholique à Léon XIII.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### *Actes Episcopaux*

VALLEYFIELD, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- 1o Couronnement de Sa Majesté le Roi Edouard VII.
- 2o Retraite pastorale.

QUÉBEC, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- 1o Couronnement de S. M. le Roi Edouard VII.
- 2o Collecte à faire le 1er dimanche du mois d'août pour l'œuvre des Clercs.
- 3o Retraites pastorales.

NICOLET, 16 juin 1902. — Circulaire au clergé.

- Couronnement de S. M. le Roi Edouard VII.
-